

## Eurozone inflation breaches 2% target

August price increases of 2.1% damp hopes for an interest rate cut this year

Financial Times Europe  
03 sept. 2025  
OLAF STORBECK — FRANKFURT IAN SMITH — LONDON

---

Eurozone inflation rose to 2.1 per cent last month — the first time it has gone above the European Central Bank's 2 per cent target since April.

The flash estimate of the annual inflation figure for August was above the 2 per cent forecast by economists in a Reuters poll. By contrast, inflation for June and July was 2 per cent — in line with the ECB's medium-term target.

Diego Iscaro, head of European economics at S&P Global Market intelligence, said the August data was “likely to damp down talk of a December interest rate cut” as “rates are likely to remain on hold for the rest of the year”.

The euro, which was weak ahead of the data release, was little moved, down 0.6 per cent on the day at \$1.164.

Traders in swaps markets kept their bets largely unchanged following the data, continuing to price in a roughly 50-50 chance of a quarter-point rate cut by the ECB's March meeting. There is consensus among economists and traders that the central bank will keep rates on hold at its first meeting after the summer break, on September 11.

Traders have scaled back expectations of further interest rate cuts since the EU struck a trade deal with the US in late July. ECB president Christine Lagarde said at the central bank's last meeting that month that policymakers had entered “wait-and-watch” mode as they kept rates unchanged at 2 per cent.

Policymakers previously halved borrowing costs in eight steps, starting in June 2024. They have recently given different signals about inflation risk.

Finnish central bank governor Olli Rehn told the Financial Times at the weekend that inflation risks were “tipped to the downside”, pointing to “cheaper energy, a stronger euro and contained service inflation”.

But ECB governing council member Isabel Schnabel told Reuters yesterday — ahead of the inflation data release — that “the balance of risk” was “tilted to the upside”.

She argued that trade tariffs were “net inflationary”: “If you have an increase in input prices globally due to tariffs, and these propagate through global production networks, this will increase inflationary pressures everywhere.”

The uptick in Eurozone inflation in August was driven by higher prices for food, alcohol and tobacco, which were 3.2 per cent higher than a year ago.

Core inflation, excluding food, alcohol and tobacco, hovered at 2.3 per cent for the fourth month in a row. Services inflation, a metric closely watched by the ECB, came down to 3.1 per cent, the lowest level since March 2022.

Schnabel had pointed to rising food inflation as one of several areas of concern, at its “highest level since March of last year, partly driven by the occurrence of extreme weather events”. Food prices played a big role in households' perception of inflation, she warned.

“The ECB will be comfortable with the August inflation data,” ABN Amro economists said, adding that while food inflation was “somewhat of a concern, trends elsewhere continue to look more benign, and consistent with inflation modestly undershooting the 2 per cent target as we move into 2026”.

# L'UDC veut réduire l'accès des immigrés au système de santé suisse

**Primes maladie** Le parti propose des franchises liées à l'âge pour les étrangers, Union européenne comprise, arrivant en Suisse. Pour les requérants d'asile, l'accès aux soins serait limité aux urgences.

**Arthur Grosjean**

Correspondant au Palais fédéral

La hauteur des primes maladie pour 2026 devrait être annoncée vers la fin du mois. Et cela ne sent pas bon vu que les coûts de la santé en Suisse dépassent les 90 milliards par an. L'UDC a présenté ce mardi à Berne ses solutions pour réduire les coûts en s'attaquant principalement aux étrangers. Sa recette? Faire payer davantage les immigrés et limiter l'accès aux soins pour les requérants d'asile.

«Les immigrés de l'Union européenne profitent de notre système de santé dès leur premier jour en Suisse sans avoir jamais versé un franc, estime le parti. Les migrants en quête d'asile ont eux aussi immédiatement accès à toutes les prestations de santé et il est prouvé qu'ils génèrent des coûts plus élevés que le reste de la population, coûts que les contribuables suisses doivent payer.»

L'UDC veut donc augmenter la participation des immigrés aux coûts de la santé et limiter les prestations pour les demandeurs d'asile. Cela se traduit comment, concrètement? L'UDC veut l'introduction de franchises liées à l'âge pour les immigrés. D'abord une franchise en fonction de l'âge d'entrée dans le système de santé. «Plus une personne est âgée au moment de son arrivée, plus sa franchise minimale doit être élevée.» Elle demande aussi des franchises plus généralement en fonction de l'âge. «Un système de bonus-malus est nécessaire pour garantir l'équité des coûts», relève la conseillère nationale Vroni Thalmann-Bieri (LU).

## Casco partielle pour les requérants d'asile

Et pour les requérants d'asile? «Ils ne doivent avoir droit qu'aux prestations médicales les plus nécessaires, c'est-à-dire aux soins de base en cas de maladie aiguë ou d'urgence», enchaîne Vroni Thalmann. L'UDC milite pour une assurance analogue à la circulation routière. Il y aurait des soins minimaux, «comparables à la responsabilité civile». Le requérant n'aurait pas



Le parti de la conseillère nationale Céline Amaudruz (GE) veut augmenter la participation des immigrés aux coûts de la santé et limiter les prestations pour les demandeurs d'asile. Keystone / Peter Klaunzer

**«La classe moyenne qui travaille est doublement punie: elle paie ses primes de sa poche et finance en plus par ses impôts les réductions de primes pour d'autres.»**

**Céline Amaudruz**  
Vice-présidente de l'UDC

le droit à tout le catalogue des prestations médicales, mais «aux soins de base ordinaires, comparables à une casco partielle». Et la liberté de choix du médecin ou de l'hôpital serait supprimée.

S'il veut une assurance complète, le requérant d'asile devrait payer une complémentaire. Et cette assurance serait systématiquement résiliée si les primes ne sont pas payées.

## Amaudruz parle de trahison

La vice-présidente de l'UDC Céline Amaudruz parle d'une «promesse trahie» avec l'introduction de l'assurance maladie dans les années 90. On avait promis à la population «un système abordable pour tous», or elle constate que ce n'est pas le cas. «La classe moyenne qui travaille est doublement punie: elle paie ses primes de sa poche et finance

en plus par ses impôts les réductions de primes pour d'autres.» Selon elle, les coûts des demandeurs d'asile pour le système de santé sont 23 à 27% plus élevés que ceux de la population suisse.

Une des propositions de l'UDC est aussi que les frais médicaux des requérants d'asile sous statut S, comme les Ukrainiens, ne soient plus à la charge des cantons via l'aide sociale mais soient assumés par la Confédération.

## L'association asile.ch réagit

L'association asile.ch a réagi à la conférence de presse de l'UDC et «à la prétendue explosion des coûts de la santé des personnes étrangères». Elle souhaite mettre les choses au point concernant les requérants d'asile. «Ces derniers ont été à l'origine de moins de 1% du total des coûts à la charge de l'assurance obligatoire des soins.»

L'association relève aussi que l'accès au système de santé est déjà limité pour un requérant. «Il ne peut choisir ni la caisse, ni le modèle d'assurance, ni la hauteur de la franchise. L'article 82a de la loi sur l'asile autorise les cantons à restreindre le choix et le modèle de l'assureur, ainsi qu'à limiter les fournisseurs de prestations pour les demandeurs d'asile et les personnes à protéger. Ce qu'ils font, afin d'avoir accès aux solutions les plus avantageuses. Dans certains cantons, il faut d'abord passer par son assistante sociale ou une infirmière avant de voir un médecin.»

L'association relève aussi que «les assurés de nationalité étrangère coûtent en moyenne moins cher que les Suisses», comme l'a montré une étude de la Confédération.

# «Ce changement va faire grimper les impôts des locataires ayant des dettes»

**Abolition de la valeur locative en Suisse** Le vote fédéral du 28 septembre sur la valeur locative ne concerne pas que les propriétaires. Avec cette réforme, l'ensemble des citoyens ne pourront plus déduire les intérêts sur leurs dettes.

## Nicolas Pinguely

Attention locataires, vous êtes peut-être aussi concernés. La Suisse vote à la fin du mois sur la suppression de la valeur locative. Un impôt que paient les propriétaires sur leur bien immobilier, sur la base d'un loyer fictif. En contrepartie, ces derniers peuvent déduire sur leur feuille d'impôts les intérêts de leur hypothèque et de leurs dettes éventuelles, appelés intérêts passifs. Tout cela disparaîtrait.

Ce changement de loi aura aussi un impact sur les locataires et les entrepreneurs. Le point avec Alexandre Faltin, avocat chez Oberson Abels et chargé d'enseignement en droit fiscal à l'Université de Genève.

**Aujourd'hui les personnes établies comme indépendantes (médecin, dentiste, avocat, notaire, etc.) et possédant leur logement peuvent déduire les intérêts des dettes liées à leur activité professionnelle. Certains s'inquiètent que ce droit disparaîtrait. Est-ce le cas?**

Non, ces intérêts resteront déductibles en cas d'abrogation de la valeur locative. Aujourd'hui, un radiologue ou un dentiste peuvent déduire les intérêts qu'ils paient sur un scanner ou un appareil d'imagerie acheté à crédit. Cela ne va pas changer. Ce sont uniquement les intérêts passifs versés à titre privé que les propriétaires ne pourront plus retrancher de leur revenu, soit ceux versés sur leurs dettes personnelles.

**Les médecins ou avocats n'auront-ils pas alors intérêt à habiter et à travailler au même endroit, ce qui leur permettrait de déduire les intérêts de leur maison qui deviendrait utilisée à des fins commerciales?**

Je ne pense pas que les indépendants seront guidés par cela,



Steve Luerck Gome

Alexandre Faltin, avocat chez Oberson Abels, explique que plus aucun intérêt passif ne sera déductible des feuilles d'impôts avec l'abolition de la valeur locative, que la personne soit propriétaire ou non.

ou alors à la marge. Dans ce cas de figure, le logement passerait dans la fortune commerciale. Et cela coûterait assez cher si la maison ou l'appartement était un jour vendu, avec une plus-value. Car la plus-value serait nettement plus taxée que pour un bien privé. La suppression de la valeur locative entraîne cependant d'autres problèmes.

**Ah bon, lesquels voyez-vous?** En supprimant la valeur locative, on crée de nouvelles injustices

et incohérences. Prenez un locataire qui a des dettes. La nouvelle loi ne permet plus de déduire les intérêts versés sur ces dettes. Cela n'a plus rien à voir avec le thème de la valeur locative. Cela va mener à des hausses d'impôts et concerne directement les non-propriétaires.

**De quel type de dettes parlez-vous? Les crédits à la consommation ou ceux contractés pour financer les études des enfants, par exemple?**

Oui, tout à fait. Les situations peuvent être très variées. Le monde est rempli de locataires avec des dettes contractées pour 1000 raisons. Cela peut être un particulier qui a des dettes vis-à-vis du fisc, des assurances ou qui paie avec retard sa carte de crédit. Plus aucun intérêt passif ne sera déductible de sa feuille d'impôts à l'avenir (*ndlr: un ménage de la classe moyenne – taxé à hauteur de 20% en moyenne en Suisse –, avec un crédit de 30'000 fr. à 10%, paiera 600 fr. d'impôts de plus par an.*)

Ça peut aussi concerner un papa qui se retrouve endetté dans le cadre d'un divorce, pour verser ce qu'il doit à son ex-épouse. Mais ce n'est pas tout.

## Que voyez-vous d'autre comme problème?

Un autre cas vraiment problématique serait, par exemple, dans une succession où un héritier doit s'endetter pour racheter la part de ses frères et sœurs, typiquement dans l'entreprise familiale.

**Le Canton de Genève estime que l'abolition de la valeur locative va lui rapporter 60 millions. Vaud va également engranger des recettes fiscales. Ça signifie que les propriétaires, plutôt aisés, vont payer davantage d'impôts?**

J'ai entendu ce chiffre. Cela montre surtout que l'abolition de la valeur locative ne représente pas qu'une hausse d'impôts pour les propriétaires, mais aussi pour les locataires ayant des dettes. De plus, les entrepreneurs possédant une petite Sàrl peuvent aussi être touchés.

## Comment cela, le plombier ou la fleuriste?

Oui, si vous avez contracté des dettes personnelles pour acquérir des parts de votre société, pour la lancer ou financer son développement, par exemple, vous ne pourrez plus déduire de votre revenu les intérêts versés sur cette dette. C'est grave et injuste. Et cela va aussi affecter les employés qui achèteraient des parts de leur entreprise, qu'elle soit active dans le bâtiment, le trading, la finance ou encore la microtechnique. Toutes les PME du pays sont potentiellement concernées.

## Vraiment?

Oui. Si votre employeur vous octroie des actions de la société,

vous devrez souvent vous endetter pour les acheter. Mais vous ne pourrez plus déduire de votre revenu les intérêts sur cette dette, alors que votre salaire, avec lequel vous allez payer ces intérêts, restera, lui, imposable. C'est totalement injuste.

**Certains s'inquiètent aussi de l'impact que la nouvelle loi pourrait avoir sur le travail au noir. À l'avenir, les frais liés aux travaux d'entretien ne seront plus déductibles pour les propriétaires d'un logement. Êtes-vous aussi préoccupé?**

Effectivement, cela risque d'encourager le travail au noir, c'est une regrettable évidence. Aujourd'hui, vous payez un plâtrier, un peintre ou une entreprise pour réaliser des travaux, cette dernière paie alors des impôts sur ce montant. De votre côté, vous pouvez déduire cet argent de votre revenu, ce qui diminue vos impôts. Comme ce ne serait plus le cas à l'avenir, certaines personnes pourraient avoir tendance à payer au noir pour économiser.

**Cette loi ne permettra-t-elle pas de réduire le risque de krach immobilier en Suisse, où les prix des villas et appartements atteignent des sommets, en limitant l'endettement hypothécaire des propriétaires?**

Je ne pense pas que ce soit un choix des gens que de s'endetter, c'est plutôt une obligation au vu des prix atteints. Je peux entendre le fait que l'on veuille encourager les propriétaires à rembourser leur crédit hypothécaire pour réduire le risque immobilier dans le pays. Mais il y a un problème. En parallèle, le Conseil fédéral a déposé un projet pour taxer plus lourdement les avoirs du deuxième pilier lors d'un retrait utilisé pour rembourser une hypothèque. C'est totalement absurde et incohérent.

# La taxation des multinationales, un casse-tête loin d'être résolu

**FISCALITÉ** Alors que le système d'imposition minimal des multinationales doit encore être clarifié, l'entente conclue fin juin entre les Etats-Unis et le G7 soulève de nouvelles questions. Les milieux économiques suisses réclament un cadre stable

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Avec l'application des droits de douane américains à hauteur de 39% pour la Suisse, le sujet est un peu passé au second plan. Mais l'application du taux d'imposition minimal sur les bénéfices des multinationales adopté dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reste un dossier brûlant. Fin juin, les Etats-Unis ont obtenu des pays membres du G7 une exemption pour les multinationales dont le siège se trouve sur le sol américain.

En contrepartie, la Maison-Blanche a retiré l'article 899 de la réforme fiscale du *One Big Beautiful Bill Act*. Celui-ci prévoyait des taxes supplémentaires sur les revenus d'origine américaine encaissés par des investisseurs étrangers, si ces derniers proviennent de pays «taxant de manière injuste des individus ou des entreprises américains». Les sociétés américaines restent cependant soumises au régime de taxation minimale mis en place en 2017 lors de la première administration Trump.

Cet accord, dont les détails restent encore flous, dessine un système où se juxtaposeraient l'imposition minimale de l'OCDE et la réglementation américaine. Une évolution qui pose de nombreuses questions évoquées lors d'un séminaire sur la fiscalité internationale ces 1er et 2 septembre, organisé par le Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne.

En Suisse, la mesure inspirée par les travaux de l'OCDE a nécessité une modification de la Constitu-

tion, acceptée par 78,5% des électeurs lors de la votation populaire du 18 juin 2023. Depuis le 1er janvier 2024, la Suisse applique donc un impôt complémentaire (Qualified Domestic Minimum Top-up Tax ou QDMTT) sur les multinationales suisses pour atteindre le seuil de 15%. Cette fiscalité ne s'applique cependant qu'à des entreprises dont le chiffre d'affaires mondial dépasse les 750 millions d'euros. Au 1er janvier de cette année, un autre volet est entré en vigueur: l'Income Inclusion Rule (IIR). Il permet de s'assurer que cette imposition minimale soit appliquée à toutes les filiales étrangères d'un groupe qui ne seraient pas soumises au taux minimal à l'étranger.

## Une contrainte qui déplaît aux Etats-Unis

Mais c'est un autre instrument qui déplaît particulièrement à l'administration Trump: l'Under-taxed Profits Rule (UTPR). Une disposition qui permet à un pays de taxer les profits d'un groupe qui serait sous-imposé, si une de ses filiales se trouve sur son territoire. Une mesure pensée pour pousser les Etats à mettre en place une imposition complémentaire sur leurs multinationales. Les Etats-Unis considèrent d'un mauvais œil l'aspect extraterritorial de cette règle. L'UTPR n'a pas été adoptée par la Suisse, ce qui, aux yeux des observateurs, place la Confédération dans une position favorable, au regard d'une adaptation des règles, par rapport aux pays qui ont mis en place cette mesure.

«La Suisse a choisi un système très simple par rapport à d'autres pays avec une ordonnance qui prévoit que les règles modèles adoptées en 2021 sont applicables telles quelles», souligne Robert Danon, professeur de droit fiscal et directeur du Centre de politique fiscale de l'Unil. Depuis 2021, on s'est rendu compte que

de nombreux points techniques doivent toutefois être adaptés, ce qui a créé une succession constante de directives de l'OCDE pour clarifier les règles. Pour les multinationales, le point important c'est que le système soit gérable et prévisible.»

Malgré la position américaine, les milieux économiques ne sont pas en faveur d'une remise en cause de l'imposition minimale, pour l'instant du moins. Le 26 août, le think tank libéral Avenir Suisse a publié une note estimant qu'une telle mesure n'avantageait pas les sociétés suisses «tant que des partenaires commerciaux importants de la Suisse maintiennent l'IIR et l'UTPR». Une position partagée par Economiesuisse dans un avis publié deux jours plus tard.

## «A ce stade, une suspension de l'imposition minimale ne serait pas une bonne chose»

ROBERT DANON, PROFESSEUR DE DROIT FISCAL ET DIRECTEUR DU CENTRE DE POLITIQUE FISCALE DE L'UNIL

«A ce stade, une suspension de l'imposition minimale ne serait pas une bonne chose», estime également Robert Danon. Premièrement parce que ce n'est pas un moyen de pression contre les Etats-Unis sur la question des droits de douane, deuxièmement cela représente un risque de perte de recettes fiscales pour la Suisse. Enfin, ce serait également un point négatif compte tenu du besoin de prévisibilité des sociétés suisses qui investissent depuis des années pour mettre en place ce cadre, qui permet également de leur éviter une imposition à l'étranger.»

L'entente du G7 avec les Etats-Unis soulève également une autre question qui doit encore être clarifiée sur les crédits d'impôts qualifiés remboursables (QRTC), déjà étudiés ou adoptés par certains cantons. En mai, Bâle-Ville a opté pour une telle mesure. A Genève, elle est également à l'étude.

«Un autre point de la déclaration entre le G7 et les Etats-Unis est la question d'un possible alignement entre les crédits d'impôts non remboursables et les QRTC. Ces derniers sont favorables aux entreprises car ils ne réduisent pas les impôts déterminants pour le calcul du seuil de 15%. A l'inverse, les crédits d'impôts non remboursables réduisent ces impôts et sont donc actuellement moins favorables aux entreprises. Toutefois, comme ils doivent être remboursables aux sociétés, les QRTC sont susceptibles de s'apparenter à une subvention indépendante du bénéfice de l'entreprise et sont moins aisés à concevoir dans un système basé sur les incitations fiscales», détaille Robert Danon. Il y a un certain nombre de règles entourant les QRTC qui sont déjà balisées, mais c'est un cadre évolutif.»

La position américaine introduit donc de nouveaux questionnements alors que les règles qui entourent l'impôt minimal doivent encore être précisées. Une incertitude qui vient placer une pression supplémentaire sur les grandes entreprises suisses.

Dans ce contexte, toutes les sociétés ne sont pas logées à la même enseigne. «Pour un groupe comme Bobst, comparativement à des multinationales de plus grande importance comme Nestlé, l'application des règles de cette taxe minimale recouvre des enjeux de ressources et de collecte des données, souligne Alain Guttmann, président du fabricant de machines vaudois. Nous n'avons pas obligatoirement les forces nécessaires dans toutes nos filiales.» ■

# Cinq objets à suivre lors de la session d'automne des Chambres

**PARLEMENT.** Financement de l'AVS et des gardes d'enfants, révision de la loi sur les cartels ou encore la rémunération des dirigeants de banques sont au menu.

## **Jonas Follonier**

Des thématiques déterminantes pour l'économie suisse seront abordées par les Chambres fédérales lors de la session d'automne qui débutera lundi prochain. Ces trois semaines seront certes marquées par l'actualité des droits de douane américains, avec notamment la question du prolongement du chômage partiel, mais les élus poursuivront également leurs débats sur plusieurs objets en cours. Outre le budget de l'armée, l'initiative de l'UDC pour une Suisse à 10 millions d'habitants ou celle d'une alliance bourgeoise pour une redevance radio-télé à 200 francs, cinq objets cruciaux se dégagent du programme.

### **1. Prestations sociales**

La 13<sup>e</sup> rente AVS, acceptée par le peuple l'an dernier, sera

versée dès 2026 en fin d'année et en une fois. Ces modalités sont la seule décision qu'aït prise le législatif jusqu'à présent. Le financement de ce revenu supplémentaire pour les retraités doit, lui, encore être tranché. Les coûts annuels induits pour le premier pilier sont estimés à plus de 4 milliards de francs. Afin de régler la facture, le Conseil fédéral mise sur un relèvement de la TVA de 0,7 point de pourcentage. Les Etats, eux, ont opté pour une hausse à la fois de la TVA et des cotisations salariales. Le National, qui promet d'être fortement divisé sur le sujet, se penchera sur la question le 17 septembre.

Autre prestation sociale à l'agenda de cette session, le soutien pécuniaire aux gardes extra-familiales. Le PS a lancé une initiative sur laquelle les sénateurs se prononceront le 11 septembre. Cette dernière

prévoit notamment que les frais à la charge des parents soient plafonnés à 10% de leurs revenus. Le Conseil des Etats devrait lui préférer un contre-projet indirect moins dispendieux et déjà presque validé par le Parlement.

### **2. Loi sur les cartels**

La révision partielle de la loi sur les cartels, qui prévoit notamment d'étendre les prérogatives de la Commission de la concurrence (Comco) face aux concentrations d'entreprises, figurera au deuxième tour d'élimination des divergences entre les deux Chambres. A l'image de sa commission dédiée, le Conseil des Etats devrait rester sur sa position le 8 septembre et donc rejeter la variante du National prévoyant des exigences accrues pour le constat d'ententes illégales entre sociétés. Dans nos colonnes, le professeur d'économie à l'Université de Saint-Gall, Stefan Bühlner, avait au contraire soutenu cette mesure, qui exige que la Comco détermine pour chaque cas présumé le caractère «notable» de l'atteinte à la concurrence. Le Surveillant des prix, Stefan Meierhans, avait pour sa part confié à L'Agefi sa crainte d'un «retour aux années 1990 où la Suisse était encore le paradis des cartels».

### **3. Rémunérations dans les banques**

Le National délibérera d'une limitation des rémunérations

des dirigeants de banques. Les Etats avaient soutenu de justesse en mars cette motion du sénateur Jakob Stark (UDC/TG), exigeant que la part variable de ces revenus ne dépassent pas 3 à 5 millions de francs par an.

Le mois dernier, la commission du National en charge de l'Economie avait rejeté ce plafond au profit de règles plus souples et appliquées aux seuls établissements d'importance systémique. La Chambre basse se positionnera le 8 septembre.

### **4. Extension du télétravail**

Un autre objet touchera plus généralement le monde du travail. Il s'agit de l'initiative parlementaire du sénateur Thierry Burkart (PLR/AG), qui date déjà de neuf ans. Le président démissionnaire du PLR souhaite assouplir les conditions encadrant le télétravail. Les salariés pouvant fixer en grande partie eux-mêmes devraient notamment être autorisés à travailler dans un intervalle de 17 heures par jour, et non 14 heures comme le stipule la loi actuelle.

Le National se saisira de ce texte le 23 septembre. Sa commission compétente, qui a repris les principales revendications du projet, a prévu pour l'ensemble des travailleurs un droit à ne pas être joignable en dehors des heures de travail. Une minorité propose l'introduction d'un «contrat de télétravail» dans le Code des obligations, que la majorité et les milieux économiques trouvent inutile, ces dispositions pouvant être précisées dans le contrat travail ou les conventions collectives de branche (CCT).

### **5. Salaires minimaux assujettis aux CCT**

Enfin, les Etats débattront le 24 septembre de la primauté des CCT étendues fixées au niveau fédéral sur les salaires minimaux cantonaux. Le Conseil fédéral avait élaboré à contrecœur un projet en ce sens, à la demande du Parlement. Le National l'a adopté en juin.

La gauche juge cette démarche antidémocratique. Le camp bourgeois, lui, est favorable au changement, estimant que la décision des sept Sages de rendre une CCT contraignante pour une branche relève du droit public et l'emporte donc sur les lois cantonales.

Vendredi, la commission préparatoire de la Chambre haute a décidé de reporter son choix, invoquant la nécessité d'un examen plus approfondi de l'administration et d'un prolongement des discussions entre les partenaires sociaux. En revanche, elle propose à l'unanimité d'adopter un projet annexe – déjà accepté par le National – visant à accroître la transparence sur le budget des commissions parlementaires. ■

Une large coalition de partis de droite défend les deux lois corsets qu'elle estime indispensables pour davantage d'efficience au sein de l'Etat de Genève

# Cette droite qui veut serrer le corset



MARIA PINEIRO

**Genève** ► Le rendez-vous avait été donné dans une rôtisserie brésilienne proposant grillades à volonté, à l'heure du repas de midi. «Pour montrer que quand il n'y a pas de limites, on prend toujours trop», illustre Pierre Nicollier, président du PLR. Avec l'UDC, Le Centre et les Vert'libéraux, ils défendent les deux lois dites «corset», soumises à votation le 28 septembre prochain.

Ces textes, sur lesquels les Genevois·es voteront le 28 septembre, visent à «maîtriser la croissance de l'Etat», souligne Pierre Nicollier. Entre 1998 et 2024, les charges de l'Etat ont augmenté de 88%, alors que la population genevoise n'a cru que de 32%, assure-t-il. Les deux lois, votées par le Grand Conseil en janvier, entendent freiner les dépenses cantonales lors de budgets déficitaires. La première limite l'augmentation des charges – hors charges contraintes ou événements exceptionnels – à la progression démographique. Quant à la deuxième, elle empêcherait toute création de nouveaux postes, à l'exception des engagements d'enseignant·es. Pour déroger à ces principes, il faudrait obtenir deux tiers des voix au parlement.

## Lois indolores

Campagne électorale oblige, le candidat UDC Lionel Dugerdil et le centriste Xavier Magnin avaient fait le déplacement. Pour l'agrarien, «la santé financière de l'Etat est le pilier de notre démocratie». Au Centre, on se veut rassurant, affirmant qu'un double



Le Centre, le PLR, l'UDC et les Vert'libéraux avaient donné rendez-vous à la presse dans un restaurant brésilien. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

## COMMENTAIRE

### Double discours arrangeant

Il y a moins d'une année, les Genevois·es acceptaient une baisse d'impôts de 12%. Une proposition défendue avec vigueur par les partis de droite. A l'époque, pour justifier cette ristourne fiscale qui allait délester les caisses cantonales de 326 millions de francs, la droite n'avait de cesse d'assurer que la santé financière d'une collectivité publique se mesure aux comptes et pas aux budgets, projections incertaines et bien souvent pessimistes. Et pour cause, ces dernières années, les comptes de l'Etat ont été mirifiques. Rien qu'en 2024, le canton a perçu un boni de 541 millions de

francs, soit une différence de près de 600 millions avec les prévisions.

Et voilà qu'aujourd'hui, une majorité de ces mêmes partis de droite proposent à la population de serrer la vis au Conseil d'Etat, lui-même à majorité bourgeoise mais trop enclin à faire grossir l'administration et les dépenses à leur goût. Les comptes farfelus semblent bien loin. Désormais, c'est à l'aune du budget qu'il convient d'apprécier la situation. «On ne dépense pas ce qu'on n'a pas.» Quitte, comme ces dernières années, à se serrer la ceinture pour ensuite

boucler l'année par un jackpot? Si cela ne se faisait pas sur le dos de certains services au bord de la rupture et par là des prestations, cela préterait sans doute à sourire. Mais ce n'est pas le cas: aide sociale, santé ou encore éducation tirent année après année la sonnette d'alarme sur leur état d'épuisement.

Les défenseur·euses du corsetage de l'Etat s'appuient donc sur des critères à géométrie variable selon les objectifs du moment. Il s'agira de s'en souvenir au moment de glisser son bulletin de vote dans l'urne. MPO

oui ne débouchera ni sur des coupes budgétaires ni sur une baisse de prestations. «Il s'agit de préserver les prestations sans creuser la dette», résume Xavier Magnin. Les Vert'libéraux jugent que des «finances saines permettront de faire face aux crises ainsi que de préserver la capacité à s'autofinancer et donc à investir», déroule Aurélien Barakat, président genevois. Mais surtout, ces lois doivent «pousser à faire des choix, à améliorer l'efficience». Pour son collègue Xavier Magnin «l'argent doit aller aux prestations à la population, pas au fonctionnement de l'Etat».

Aux yeux de cette alliance, sans Libertés et justice sociale pourtant favorable à ces lois, et sans le MCG, opposé, Genève dépense trop. «Plus 8500 francs par habitant comparé à Zurich», pointe du doigt Pierre Nicollier. Et surtout, ce n'est pas près de s'arrêter, renchérit Lionel Dugerdil, comparant la croissance annuelle de la population de 1% avec celle de l'Etat de 2%.

## Texte verrou?

L'udéciste ne se cache pas de soutenir des textes qui permettront de «voir plus loin que les majorités actuelles». La droite, qui tient la corde au Grand Conseil, se défend néanmoins de ne pas prendre ses responsabilités lors du débat budgétaire. «Le budget est le fruit d'un consensus entre partis qui n'est pas toujours satisfaisant», explique ainsi Pierre Nicollier pour justifier la mise en place d'un cadre strict.

Les partis bourgeois estiment qu'il convient de se montrer prudent, alors que les résultats exceptionnels de ces dernières années pourraient ne pas perdurer. «On prévoit de dépenser ce qu'on encaisse», promeut Pierre Nicollier, assurant de baser le train de l'Etat sur les projets de budget, soit des prévisions, plutôt que sur les comptes. I

# Double appel pour une économie verte

**ENVIRONNEMENT** En Suisse, une entreprise sur dix tente de rendre son modèle d'affaires plus circulaire, selon une étude, tandis qu'à Genève une conférence brosse un tableau similaire à l'échelon mondial. Partout, la mise en place du concept de circularité se fait attendre

RICHARD ÉTIENNE

L'économie circulaire, le concept est intégré, reste à l'adopter. C'est en substance ce qu'on peut retenir d'une étude, publiée hier, par l'institut conjoncturel KOF et la Haute Ecole spécialisée bernoise. C'est également un des messages clés d'une conférence qui s'est tenue le même jour à Genève, chapeautée par le World Resources Forum, une organisation qui promeut la durabilité dans l'utilisation des ressources naturelles. L'étude traite la question au niveau suisse, le colloque

fera le point à l'échelon mondial jusqu'à vendredi.

En Suisse, 27% des entreprises ont «clairement ancré l'économie circulaire dans leur modèle d'affaires», mais à peine un dixième d'entre elles «met réellement ce virage en œuvre à grande échelle», indique le KOF, qui estime que les investissements dans ce cadre sont «à la traîne». Seules 15% des entreprises helvétiques réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires avec des produits circulaires, contre 12% en 2020. Les pionnières de la circularité sont les firmes de plus de 250 employés, selon l'étude.

## «La Suisse reste à la surface»

«La Suisse reste à la surface, sans approfondir. Dans le contexte géopolitique actuel, où les chaînes d'approvisionnement deviennent imprévisibles, il faut gérer les ressources de manière plus efficace», affirme son coau-

teur Tobias Stucki, de la Haute Ecole spécialisée bernoise, cité dans un communiqué.

Le taux de circularité de la Suisse est de 7%, ce qui signifie que 93% des matériaux viennent de ressources vierges, ou non renouvelables, plutôt que recyclées, selon le «Circularity Gap Report». Ce document du cabinet Deloitte situe la Confédération dans la moyenne mondiale d'un classement dominé par les Pays-Bas, avec un taux de 30%. Les comparaisons sont cela dit difficiles, fautes de critères communs.

«Il faut développer les standards dans la circularité. On peut avoir les plus beaux discours sur l'économie circulaire, si on ne peut pas évaluer et comparer les mesures prises dans ce cadre, leur impact restera limité», a d'ailleurs estimé Jorge Laguna-Celis, le directeur de One Planet Network, un programme onusien promouvant la durabilité, durant la conférence.

A Genève, des pistes et des études de cas ont été présentées. Il a été question de formation dans le démantèlement et le recyclage de déchets électroniques en Colombie et d'études en Finlande et en Allemagne pour améliorer l'extraction des métaux ou le recyclage des plastiques de ces mêmes déchets.

Le système suisse de la contribution anticipée au recyclage a été salué. Ce prélèvement, inclus à l'achat d'appareils destinés à être recyclés, inciterait davantage le public à les ramener à des points de collecte une fois en fin de vie. D'autres méthodes, comme l'achat de bons au recyclage qui prévaut au Japon, pousseraient les gens à garder leurs vieux appareils, à les jeter à la poubelle ou à les laisser dans la rue. En d'autres termes, c'est tout au long de la chaîne d'approvisionnement que le concept de circularité en est à ses prémices. ■

# Berlin bietet Bern Hilfe im Zollstreit an

*Friedrich Merz empfängt Karin Keller-Sutter mit militärischen Ehren und viel Optimismus*

THOMAS FUSTER, BERLIN

Eigentlich könnten Deutschland und die Schweiz allfällige Dispute unkompliziert durch Zurufe über den Gartenzaun regeln. So liegen das Bundeskanzleramt und die schweizerische Botschaft in Berlin direkt nebeneinander. Doch während der Zeit der Ampelregierung von Olaf Scholz zeigte sich, dass räumliche Nähe nicht vor Irritationen schützt.

Seien es die von Deutschland verfügbten Grenzkontrollen im Kampf gegen die irreguläre Migration. Oder das in der Schweiz geltende Kriegsmaterialgesetz, das die Lieferung von Waffen in Konfliktgebiete verunmöglicht: Beide Länder sorgten beim Gegenüber mitunter für Kopfschütteln. Im grundsätzlich harmonischen Verhältnis fehlte es nicht an Reibung.

## Sichtlich gutgelaunt

Seit wenigen Monaten regiert in Berlin aber ein neues Kabinett. Und beim ersten, von militärischen Ehren flankierten Treffen zwischen Friedrich Merz und Bundespräsidentin Karin Keller-Sutter am Dienstag im Bundeskanzleramt gewann man rasch den Eindruck: Merz tritt dem Nachbarn mit mehr Wohlwollen gegenüber als sein Vorgänger. Kein kritisches Wort zur Schweiz ging dem gutgelaunten Kanzler beim gemeinsamen Medienauftritt über die Lippen. Die Schweiz: ein verlässlicher Nachbar. Die Beziehung: exzellent. Wobei Merz nicht verheimlichte, dass er auf eine zügige Umsetzung der Verträge zwischen der EU und der Schweiz hofft. Das mache beide Länder wettbewerbs- und widerstandsfähiger.

Für Keller-Sutter dürfte es nach den Turbulenzen um ihr Telefonat mit Donald Trump ein Moment des Durchatmens gewesen sein. Doch selbstverständlich war der Zollstreit, unter dem die Schweiz angesichts eines Zolles von 39 Prozent deutlich stärker leidet als Deutschland, das mit dem EU-Satz von 15 Prozent davon kommt, ein zentrales Thema.

Als exportorientierte Länder seien Deutschland und die Schweiz auf offene Märkte angewiesen, sagte Merz. Umso wichtiger sei es, dass europäische Länder näher zusammenrückten und zusammenarbeiteten. Keller-Sutter ergänzte, der hindernisfreie Handel sei Grundlage für Wohlstand in Europa und treibende Kraft für Innovation und Wettbewerbsfähigkeit.

Auf die Frage einer Journalistin an Keller-Sutter, ob sie bei Merz um Schützenhilfe gebeten habe beim Zollstreit, meinte sie: Natürlich habe man darüber gesprochen. Und wenn es Unterstützung von aussen geben könne, nehme man diese gern an. Doch letztlich müsse die Schweiz dieses Problem selber lösen.

Merz ergänzte, dass man sich bereits vor diesem Treffen mit der Schweiz ausgetauscht habe zum Zollstreit. Er hoffe sehr, dass es gelinge, dass die Schweiz die exorbitanten US-Zollsätze noch senken könne. Auch die EU müsse für Bereiche wie Stahl und Aluminium 50 Prozent Zölle bezahlen. Man versuche, dies zu lösen. «Und selbstverständlich bin ich gerne bereit, auch hier die Schweiz mit einzubeziehen.»

Schützenhilfe stellte Merz seinem Gast auch auf aussenpolitischer Ebene in Aussicht. So machte sich der Bundeskanzler stark für Genf als Austragungsort für Verhandlungen über einen

Waffenstillstand im Ukraine-Krieg. Er werde der «Koalition der Willigen» einen solchen Vorschlag unterbreiten.

Kaum noch für bilateralen Zwist scheinen die Grenzkontrollen Deutschlands zu sorgen. Für die Schweiz sei klar, dass illegale Migration gestoppt werden müsse, sagte Keller-Sutter gegenüber der NZZ. Zudem hätten die verschärften Kontrollen bisher keine negativen Auswirkungen auf den grenzüberschreitenden Personen- und Güterverkehr gezeigt. Der deutsche Innenminister Alexander Dobrindt hat ohnehin klargemacht, die Kontrollen auf absehbare Zeit beibehalten zu wollen. Ein Besuch Dobrindts in Bern wurde kurzfristig abgesagt, soll aber bald nachgeholt werden.

## Vorbildlicher Arbeitseifer

Merz ging gegenüber den Medien nicht explizit auf die Grenzkontrollen ein. Er sagte aber, man habe der Schweiz versichert, weiterhin an offenen Grenzen im Schengenraum festhalten zu wollen. «Wir haben eine grosse Zahl von Pendlern, die in Deutschland wohnen und in der Schweiz arbeiten oder umgekehrt. Und wir wollen, dass sich diese Menschen auch weiter möglichst frei bewegen können.»

Mehr als Grenzkontrollen beschäftigt Merz derzeit aber der Zustand des deutschen Sozialstaats. Dieser ist kaum noch zu finanzieren, wie Merz betont. In einem Interview rief er seine Landsleute jüngst dazu auf, sich die Schweiz zum Vorbild zu nehmen. Dort werde pro Jahr 200 Stunden mehr gearbeitet – rund vier Stunden pro Woche. Es ist vielleicht einer der Gründe, warum Merz momentan keinerlei Kritik am Nachbarn äussert.

DÉCRYPTAGE

## Bruxelles va enfin présenter le très inflammable accord avec le Mercosur

La Commission va publier mercredi les clauses supplémentaires ajoutées pour répondre aux préoccupations environnementales et économiques, de la France notamment. Le texte pourrait de nouveau coûter du capital politique à Ursula von der Leyen.



Le 6 décembre à Montevideo (Uruguay) : la présidente de la Commission Ursula von der Leyen conclut un accord commercial avec quatre pays du Mercosur, représentés de gauche à droite par le président argentin Javier Milei, l'uruguayen Luis Lacalle Pou, le brésilien Luiz Inacio Lula da Silva et le paraguayen Santiago Pena. (Photo Eitan ABRAMOVICH/AFP)

Par **Karl De Meyer**

Publié le 2 sept. 2025 à 17:55

Après neuf longs mois d'un suspense **mâtiné de tensions** avec Paris, parfois Varsovie et Rome, la Commission européenne va finalement présenter ce mercredi le texte de l'accord commercial de l'UE avec quatre pays latino-américains du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay).

Pour apaiser les craintes, notamment de la France, sur le sort de plusieurs filières sensibles (boeuf, volaille, sucre et éthanol), l'exécutif européen aura ajouté de nouvelles garanties par rapport au document agréé le **6 décembre à Montevideo**.

La Commission, dans une déclaration, s'engagera notamment à surveiller les volumes et les prix. Reste à voir si le libellé comblera les **attentes de la France**, qui insiste depuis des mois pour établir des conditions de production agricole équitables entre les deux rives de l'Atlantique.

A Paris, le ministère du Commerce extérieur disait mardi « vouloir juger sur pièce. La Commission connaît nos réserves. Si nous ne notons pas d'avancées, nous n'aurons pas de raisons de changer de position ». L'Italie et la Pologne ont partagé plusieurs des préoccupations françaises.

## Stratégie de diversification

L'accord Mercosur sera scindé en deux volets pour éviter l'opposition des Parlements nationaux, dont celui de la France. Les aspects commerciaux devront seulement être validés par les Etats membres à la majorité qualifiée (c'est-à-dire 15 Etats représentant au moins 65 % de la population de l'Union européenne), et par le Parlement européen à la majorité simple. Depuis le retour à la Maison-Blanche de Donald Trump, qui a engagé une **brutale redéfinition de commerce mondial**, plusieurs Etats membres (Allemagne, Pays-Bas) militent pour une ratification rapide de l'accord.

Le texte, qui doit permettre à l'Union européenne d'exporter plus de voitures, de machines, de spiritueux, est vu par ses partisans comme un premier maillon symbolique de la stratégie de diversification commerciale dans laquelle les Vingt-Sept veulent s'engager pour compenser la relative fermeture du marché américain.

La conclusion de l'accord doit à leurs yeux envoyer au reste du monde l'image d'une Europe encore agile. Une nécessité encore plus urgente après l'acceptation par Bruxelles, cet été, d'une nouvelle **relation très asymétrique avec les Etats-Unis**.

Mais, comme le commerce est une matière hautement inflammable dans plusieurs Etats membres et au Parlement européen, il faut s'attendre à des remous. L'eurodéputé centriste Pascal Canfin a annoncé dès mardi qu'il accueillerait le texte avec très grande circonspection.

« En l'absence de transparence et de garanties claires concernant le texte de l'accord et ses conditions de négociation et d'adoption, nous prendrons dès demain [mercredi, NDLR] une initiative transpartisane avec plusieurs autres parlementaires européens pour saisir la Cour de justice de l'UE. »

## Motion de défiance

Objectif : « Pouvoir suspendre l'adoption de cet accord en attendant de pouvoir évaluer sa conformité avec les traités européens, en particulier sur les mécanismes qui pourraient affaiblir durablement notre capacité à légiférer, et donc notre souveraineté ».

La Commission a en effet accepté d'introduire des mécanismes de rééquilibrage en faveur des pays latino-américains si les législations européennes (sur la déforestation par exemple) leur causent d'importants dommages économiques.

La gauche radicale a exprimé son hostilité : Manon Aubry indique aux « Echos » être en train de collecter des voix pour déposer une nouvelle motion de défiance contre Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, **après celle de juillet (qui avait été rejetée)**.

« Le point de départ de notre initiative est la politique commerciale de la Commission et notamment l'accord avec les Etats-Unis et l'accord Mercosur », affirme l'eurodéputée. Mais ce n'est pas tout : « Nous critiquons aussi la méthode de la présidente, sa façon de contourner les Parlements nationaux, son manque de transparence, et la façon dont les conservateurs font passer des textes avec les groupes d'extrême droite ».

La semaine prochaine, Ursula von der Leyen doit prononcer à Strasbourg son discours annuel sur l'état de l'Union. En cette rentrée très tendue, à Bruxelles et dans plusieurs Etats membres, les débats en plénière promettent d'être très houleux.

**Karl De Meyer (Bureau de Bruxelles)**

# La Suisse lance sa propre IA souveraine

**TECHNOLOGIE** L'EPFL et l'EPFZ ont mobilisé 150 ingénieurs et professeurs et utilisé le superordinateur Alps pour créer Apertus, un modèle de langage souverain. Les ambitions sont mondiales pour cette intelligence artificielle, que tout un chacun pourra tester

ANOUCH SEYDTAGHIA

L'un des ordinateurs les plus puissants de la planète, des dizaines d'ingénieurs des EPF de classe mondiale et des ambitions très élevées. Voici trois des ingrédients qui ont permis à la Suisse de lancer, ce mardi, son propre modèle de langage, base de tous les services d'intelligence artificielle générative. Ce modèle informatique ultra-complexe, appelé «Apertus», a été développé par des spécialistes de l'EPFL, de l'EPFZ mais aussi du Centre suisse de calcul scientifique basé au Tessin. Son objectif, en une phrase: offrir une alternative suisse, souveraine, aux modèles d'IA américains, chinois, voire européens.

Autant dire que les ambitions sont extrêmement élevées. La Suisse, avec des millions de francs issus des caisses publiques, vient concurrencer des géants tels OpenAI, éditeur de ChatGPT, Microsoft ou Google. Très rapidement, tout un chacun pourra utiliser une solution d'IA 100% suisse, sûre et fiable, selon ses promoteurs. A l'heure où les débats autour de la souveraineté numérique s'intensifient, Apertus positionne clairement la Suisse sur la carte mondiale de l'IA. Voici tout ce qu'il faut savoir sur ce lancement majeur.

## ■ Qu'est-ce qu'un modèle de langage?

Tout d'abord, posons les bases. Apertus est un modèle de langage, soit un programme d'intelligence artificielle conçu pour comprendre et produire avant tout du texte. Il a été entraîné en ingérant d'immenses quantités de textes disponibles sur le Web, afin d'avoir une gigantesque base de connaissance. Ce sont sur la base de ces modèles que peuvent être construits des services de type ChatGPT, qui sont des interfaces permettant de dialoguer avec l'IA comme avec un interlocuteur.

Aujourd'hui, les plus grands modèles de langage sont américains. Citons ChatGPT d'OpenAI, Gemini de Google, Claude d'Anthropic, Llama de Meta (le groupe de Mark Zuckerberg). Apertus apparaît désormais à leurs côtés.

## ■ Pourquoi la Suisse se lance-t-elle?

Très rapidement, l'IA est utilisée partout en Suisse, par les particuliers, les entreprises et les administrations. «Dans certains domaines, elle surpassé les performances humaines, c'est dire sa puissance. Mais attention, ces services, ces modèles de langage sont conçus par une poignée de géants de la technologie qui gardent secrète leur conception et les données sur lesquels ils ont été construits. Et c'est un énorme problème. Nous ne pouvons pas accepter que les bases de l'IA, si puissante, soient entre les mains d'une fraction de multinationale», affirme Antoine Bosselut, directeur du Laboratoire de traitement du langage naturel à



(GRAFISSIMO/ISTOCKPHOTO/GETTY IMAGES)

l'EPFL et coresponsable de la Swiss AI Initiative, une émanation des EPF et de la Confédération.

D'où l'idée lancée il y a 18 mois par cette Swiss AI Initiative de développer un modèle ouvert, transparent, utilisable par tous. Avec l'idée d'offrir une alternative aux modèles commerciaux américains, notamment, et d'avoir un modèle analysable par tous.

## ■ Comment a été conçu Apertus?

A l'échelle suisse, des moyens très importants ont été mobilisés.

«Au niveau humain, environ 150 ingénieurs et professeurs de l'EPFL, de l'EPFZ et du Centre suisse de calcul scientifique (CSCS) ont été mobilisés. Ils ont bénéficié de la puissance de calcul d'Alps, le superordinateur du CSCS qui a commencé ses activités début 2024 à Lugano – il était alors le sixième le plus puissant de la planète. Ce monstre est doté de 10 000 processeurs graphiques de dernière génération – dont celles du géant américain Nvidia – et a coûté quelque 100 millions de francs. Au total, en comptant matériel, énergie et salaires, le modèle suisse a coûté entre 5 millions et 10 millions de francs.

«Nous avons utilisé environ 40% de la capacité d'Alps pour créer Apertus. Nous avons fait très attention à entraîner le modèle sur des données ouvertes, non protégées par le droit d'auteur, pour ne piller aucun contenu. Et

nous avons une visée internationale, puisque seules 60% de ces données sont en anglais. Dans les 40% restants, le russe compte pour un cinquième, et le mandarin pour un sixième, par exemple. Nous avons traité des informations venant de 1000 langues», affirme Imanol Schlag, responsable technique du projet et chercheur à l'EPFZ. Des contenus jugés «toxiques», comme des spams, des écrits haineux ou discriminants, ont été supprimés de la base d'entraînement du modèle suisse.

## ■ Comment le comparer aux autres modèles?

Le modèle suisse a deux particularités par rapport à ses principaux concurrents. D'abord, il est en open source, c'est-à-dire totalement ouvert. Cela veut dire que n'importe qui – entreprise, administration ou particulier – peut examiner ses paramètres et son code. Apertus est diffusé sous la licence Apache 2.0, une licence de logiciel libre et open source très répandue. Elle permet à n'importe qui d'utiliser, de modifier et de redistribuer un logiciel, y compris dans des projets commerciaux.

Il existe d'autres modèles open source, offrant plus ou moins de transparence. On pense au modèle Llama 3 très utilisé proposé par Meta, maison mère d'Instagram, Facebook et WhatsApp. Mais Apertus, conçu par des institutions académiques et non commerciales, offre un

niveau de transparence sans précédent. Ajoutons que le modèle est censé avoir un haut niveau de sécurité. Il ne devra ainsi pas répondre à des requêtes sur la production d'armes pour les terroristes ou engager des conversations à caractère sexuel, par exemple.

## ■ Et au niveau de la qualité des résultats?

Grande question. Il faudra tester, ces prochains mois, le modèle pour se faire une idée. En général, on mesure la puissance d'un modèle – et donc la qualité de ses réponses et de son travail – au nombre de ses paramètres. DeepSeek, le modèle chinois qui avait récemment fait sensation, revendique aujourd'hui environ 700 milliards de paramètres. «Apertus en a dix fois moins, ce qui le place au niveau de Llama 3 à son lancement», compare Imanol Schlag.

Le modèle suisse sera ainsi disponible en deux versions, l'une à 8 milliards et l'autre à 70 milliards de paramètres. La version la plus légère pourra être utilisée localement sur un ordinateur. «Notre modèle est totalement compétitif en comparaison des modèles ouverts, mais ne sera pas aussi puissant que le récent GPT-5 d'OpenAI. Nous jouons dans une autre ligue, avec un modèle qui possède d'énormes qualités en termes de transparence, d'ouverture et de fiabilité. Et nous ne cesserons d'améliorer Apertus», assure Antoine Bosselut.

Il existe d'autres modèles open source, offrant plus ou moins de transparence. On pense au modèle Llama 3 très utilisé proposé par Meta, maison mère d'Instagram, Facebook et WhatsApp. Mais Apertus, conçu par des institutions académiques et non commerciales, offre un

A noter qu'à ses débuts, le modèle suisse ne sera pas capable de générer des images ou des vidéos, ce que permettent déjà des modèles commerciaux depuis des mois.

## ■ Comment avoir accès à Apertus?

On l'a dit plus haut, il y a d'un côté les modèles de langage, de l'autre les interfaces de type ChatGPT, utilisables par tout un chacun. Pour l'heure, Apertus est un modèle, et personne n'a développé d'interface pour les particuliers. «Mais ce n'est qu'une question de temps, je m'attends à ce que des ingénieurs ou entreprises développent et lancent des interfaces dans les semaines à venir», avance Antoine Bosselut.

Entreprises et administrations, qui possèdent des ingénieurs qui maîtrisent ces modèles, pourront directement avoir accès à Apertus via des plateformes largement utilisées dans le secteur de l'IA, comme Hugging Face. Swisscom, partenaire des EPF dans ce dossier, mettra aussi à disposition le modèle suisse.

A noter que n'importe qui pourra avoir accès à Apertus, le tester et l'utiliser: n'importe quelles entreprises ou administrations, quelle que soit sa nationalité. Il n'y a pas de restriction.

## ■ Quelle utilisation attendre par la suite?

Ces dernières semaines, les équipes derrière Apertus ont

déjà testé le modèle. Ainsi, le Tribunal fédéral, historiquement très intéressé à essayer des solutions ouvertes et souveraines, teste le modèle suisse à l'intérieur. On n'en sait pas davantage pour l'heure. «Nous testons aussi Apertus à l'EPFL pour des services d'enseignement numérique», glisse Antoine Bosselut. Des premiers contacts ont aussi été établis avec des entreprises helvétiques pour voir comment Apertus pourra leur être utile. Mais là aussi, ses concepteurs ne donnent pas encore de détails. Swisscom utilisera très certainement la solution suisse à l'intérieur, et peut-être aussi, ensuite, pour des services à ses clients.

On peut en parallèle imaginer que de nombreuses administrations publiques suisses s'intéressent à ce modèle pour développer des services aux citoyens. Des administrations publiques qui seront certaines que les données sur lesquelles Apertus a été entraîné sont «propres», ce qui peut être un aspect important. Sans parler évidemment de l'utilisation d'une solution élaborée en Suisse.

## ■ Comment évoluera Apertus?

«Nous serons très attentifs à observer comment ce modèle sera utilisé, tant dans le secteur public que privé, répond Imanol Schlag. Le but sera de détecter ses forces et ses faiblesses et pour voir comment l'améliorer. Le fait qu'il soit open source sera un avantage immense, car nous bénéficierons de retours d'une communauté tech très importante.» Les EPF vont se mettre à la recherche de partenaires tant publics que privés – et il y a fort à parier qu'elles seront fortement sollicitées ces prochains mois.

On peut aussi imaginer que rapidement, Apertus sera amélioré et offrira davantage de fonctions. Par exemple pour la lecture et la reconnaissance d'images, une fonction extraordinaire utile en médecine notamment.

## ■ Quel sera l'impact du modèle suisse?

OpenAI, Microsoft ou Google ne vont pas s'effondrer en bourse avec l'arrivée de ce nouveau modèle. Mais il est certain que cela va exercer une légère pression sur leurs activités, les incitant à priori à faire preuve de davantage de transparence concernant leurs modèles. Mais les géants américains ou chinois de l'IA continueront à mettre en avant surtout la puissance et les capacités de leurs modèles.

C'est à priori au niveau suisse que l'impact sera plus grand: administrés et peut-être clients d'entreprises helvétiques s'attendent sans doute à ce que les pouvoirs publics et les entreprises suisses travaillent avec Apertus. Mais il n'y a aucune certitude, l'univers de l'IA étant si mouvant et la force de frappe des géants de la tech si importante... ■